

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOUVELLE- EGLISE**

République Française

Département  
PAS DE CALAIS

Arrondissement  
CALAIS

Canton  
MARCK

Nbre de Conseillers  
En exercice  
14

Présents  
11

**Délibération**  
**n°07/2023**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick WAY.

Convocation du 17/03/2023

**Présents :** WAY Patrick, DAULLE François, ROBE Jean-Michel, BOMBLE Bernard, HANNEQUIN Christine, DELPLACE Marie, WULLENS Colette, DUVAL Guy, DRIEUX Eric, CANDAS Mathieu et VERSTRAETE Sébastien.

**Absents excusés :** BIJOK Marie-Pierre, ACCARY Frédéric

**Absents non excusés :** TOUSSAINT Angéline

**Secrétaire de séance :** VERSTRAETE Sébastien

**Objet : Reconversion d'un espace délaissé par des aménagements durables, en connexion avec les itinéraires cyclistes, favorisant le développement des activités et événements communaux et intercommunaux.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'opération peut faire l'objet de demandes de subventions :

- Auprès de l'Etat, aux titres de :
  - La Dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL)
  - La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
  - Du Fond vert, pour la transition écologique dans les territoires
  - Et autres dispositifs de l'État...
- Auprès du Conseil Départemental, aux titres de :
  - La Maintenance en Milieu Urbain (MMU)
  - Du fond d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (le FARDA),
    - Volet travaux – Aide à la Voirie Communale - AVC
    - Volet travaux Structurants – Espaces publics qualitatif
  - Du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux (Le FIEET)
  - Des Amendes de Police,
  - Des équipements d'animation sportive locale (EASL),
  - Et autres dispositifs du Conseil Départemental...
- Auprès de la Fédération Départementale de l'Energie, (la FDE).
- Auprès de la Région, au titre de :
  - Du Fonds d'appui aux projets structurants, dans le dispositif d'Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes)
  - Et Autres dispositifs mis en place par la Région
  - Du dispositif LEADER, co-financé par l'Union Européenne
  - Agence Nationale du Sport (ANS),

Auprès de l'Agence de l'eau, dans le cadre d'un Appel à projet, auquel la présente opération

serait éligible.  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 20/04/2023

Tout autre dispositif non énumérés ci-dessus...

062-210122

Monsieur le Maire précise que les travaux seront engagés si et seulement si le montant des subventions accordées le permet.

Il précise également qu'il convient que les plans de financement du projet puissent être rattachés à la présente délibération lors de la constitution des dossiers de demande de subvention

Dans le cadre du projet d'aménagement, des acquisitions foncières sont envisagées et seront nécessaires pour réaliser le projet.

Liste des parcelles concernées, ou pouvant être concernées :

- AH 45
- AH 187
- AH 76
- AH 149

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et approuvé le projet, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à :

- Lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre, pour l'étude et le suivi des travaux.
- Engager toutes les démarches utiles pour demander des subventions.
- Engager les démarches nécessaires pour les acquisitions foncières
- A signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré à Nouvelle-Eglise les jours, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures.

*Pour copie conforme*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/P le  
et publication ou notification  
le

**Le Maire, Patrick WAY**



RF Préfecture de ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 062-216206235-20230327-DE_2023_07-DE